

CRISE LAITIÈRE

80% coopératives laitières ont mis en place des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour leurs adhérents

Dans le contexte de surproduction et d'effondrement des marchés, les coopératives laitières, incarnant les valeurs de leur modèle, ont actionné divers dispositifs de soutien pour leurs associés-coopérateurs.

En parallèle de ces actions conjoncturelles, la Fédération Nationale des Coopératives Laitières œuvre à la mobilisation des acteurs européens pour une maîtrise de la production permettant une sortie de crise à court terme.

Des dispositifs de soutien additionnels pour 80% des coopératives depuis la fin des quotas

Si une baisse de la production mondiale s'amorce au mois de juin, elle est due avant tout au phénomène de saisonnalité de la collecte européenne et ne permet pas encore de rééquilibrer les marchés. Après de longs mois de surproduction et de prix très bas, la situation des producteurs reste toujours aussi préoccupante.

Dans ce contexte, depuis la fin des quotas, 80% des coopératives laitières ont mis en place des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour leurs producteurs* :

- 76% des coopératives ont organisé des actions de formation à une gestion technique et économique optimisée des exploitations ainsi que d'information sur la conjoncture laitière ;
- Près de 60% des coopératives ayant mis en place des actions ont proposé des prêts de trésorerie, pour un montant moyen prêté de 6000€ par adhérent. 3416 producteurs en ont fait la demande ;
- Près de 40% des coopératives ayant mis en place des actions ont proposé des différés de paiement sur les activités d'agrofouritures (hygiène de traite, semences, produits phytosanitaires...);
- Concernant les jeunes, les coopératives laitières mettent en place des dispositifs spécifiques comme des taux minorés sur des avances de trésorerie ou des reports d'échéances sur des accompagnements financiers.

Enfin, de façon structurelle, rappelons que la rémunération en coopérative se fait de façon globale, une partie étant liée à l'activité du coopérateur (apport de sa production), l'autre partie étant liée à sa qualité d'associé (détenteur de parts sociales).

Mobilisation des acteurs européens : six opérateurs de six pays désormais engagés

En déclinaison de l'application de l'article 222 de l'OCM et à l'initiative de la FNCL, six organisations de France, Finlande, Italie, Autriche, Portugal et Espagne, ont appelé les instances communautaires le 23 juin à mettre en place des outils de gestion de crise dont l'objectif est le retour à un équilibre offre/demande des marchés laitiers :

- un budget européen, pris sur les souplesses d'exécution du budget agricole, conditionné dans son attribution à une réduction volontaire des volumes, ou en tout cas à une stabilisation de ces derniers ;
- Une prochaine tranche d'intervention accessible uniquement aux opérateurs démontrant une réduction ou une stabilisation de leurs volumes, ou qui ne les ont pas augmentés de façon significative.
- Une future PAC 2020 intégrant des outils pertinents pour gérer les effets de la volatilité.

**Enquête FNCL auprès des coopératives laitières françaises sur la période juillet 2015-avril 2016*

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 56 % du lait produit et collecté, et 46,5 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 12,5 milliards d'euros en 2014. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contact presse FNCL : Mélodie Deneuve - 01 49 70 72 87 / melodie.deneuve@fncl.coop